

L'antiféministe : de la déraison féministe argumentée

Autor(en): **Rochat, Sylvie / Bataïni, Sophie-Hélène**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[90] (2002)**

Heft 1462

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'antiféministe

De la déraison féministe argumentée

Le Québec, paradis non sexiste de la Francophonie ? Si depuis trente ans, beaucoup y a été fait en faveur de l'égalité, tout le monde n'est pas convaincu des bienfaits du féminisme. « Professeur » de sociologie à l'Université Laval à Québec, Nicole Gagnon est un de ces hommes femelles qui se profilent sur toutes les tribunes pour revendiquer leur antiféminisme. S'inscrivant en faux contre le fantasme de l'« éternelle oppression » des femmes, la Québécoise n'éprouve aucune velléité à déplorer l'émancipation féminine. Elle n'est pas misogynne ; elle est contre la déraison, qu'elle combat ici sur le front féministe. C'est dans *L'Antiféministe*¹, un essai aux allures de pamphlet, qu'elle défend ses positions avec vigueur et conviction. Voici quelques arguments antiféministes contre argumentés.

CONTRE-ARGUMENTÉ PAR SYLVIE ROCHAT ET SOPHIE-HÉLÈNE BATAÏNI



DR

Originnaire de Mont-Joli (Québec), après une maîtrise en philosophie et une autre en sociologie, Nicole Gagnon obtient un diplôme de psychologie de la Sorbonne et poursuit des études doctorales en sémiologie à l'École pratique des Hautes études de Paris.

Sur le droit à l'avortement

Non et oui je suis contre le droit à l'avortement. En ce domaine, comme en bien d'autres, je suis sans hésitation du côté de la liberté. Reste qu'un avortement est un geste antisocial, dont la liberté peut être respectée sans pour autant être encouragée. Antisocial, en raison évidemment du trop faible taux de natalité ; à cause surtout de la stérilité croissante chez nombre de parents virtuels, qui n'ont pas toujours les moyens d'aller s'acheter une petite Chinoise. Et reste qu'une liberté est autre chose qu'un droit.

Si une mère a un devoir social, c'est celui de considérer son rôle vis-à-vis de son enfant avant de considérer le rôle social de sa maternité. Un véritable geste social consisterait à s'interroger sur la vie que l'on offre à des enfants volontairement mis au monde pour être échangés tels une marchandise.

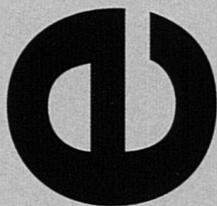
Sur la représentation des sexes dans les livres scolaires

Le combat contre les stéréotypes sexistes a reçu au Québec un coup d'envoi en 1980. La puissante matriarche qui était alors ministre de la condition féminine avait cru devoir dénoncer le sort fait aux petites filles dans les manuels scolaires : Guy se préparait pour un championnat sportif, tandis que sa petite sœur faisait le thé et lavait la vaisselle. Il n'y aurait eu là rien de bien terrible, remarquons, si au chapitre suivant Guy avait fait des courses pour la vieille voisine tandis qu'Yvette aurait monté une pièce de théâtre – ce que ne dit pas l'histoire. La ministre en question a poursuivi sa carrière au ministère de l'éducation : désormais, aucun manuel ne serait approuvé sans être passé par la purification sexiste. Qu'on ne se contente pas d'enseigner aux petits garçons à canaliser leur agressivité dans le sport, et aux petites filles à être « bien obligeantes », personne n'est contre. Reste que la purification sexiste a eu des retombées un peu moins souhaitables. Les manuels sont approuvés, si pleins de sottises soient-ils, du moment qu'ils ont passé le test de sexismes.

Le problème est précisément là : avant la féminisation des manuels, il n'existait tout simplement pas, ce fameux chapitre où Guy fait la vaisselle pendant qu'Yvette construit une cabane dans la forêt ! Et veillons à ne pas tomber dans la spirale infernale du nivellement par le bas : l'idéal serait d'avoir de bons manuels non sexistes, mais à tout prendre, mieux vaut un mauvais manuel non sexiste qu'un manuel plein de sottises et sexiste...

**abonnez-vous : 65 fr.
pour recevoir l'émilie**

l'émilie chez vous
pendant un an (10 numéros)
ou si vous hésitez,
optez pour le recevoir
3 mois à l'essai



nom

prénom

adresse

NAP

localité

AVS, chômage: 52 fr.
Jeunes de moins de 25 ans: 52 fr.
(avec copie d'une carte de légitimation)
Abonnement de soutien: dès 80 fr.
Etranger: 70 fr.

Pour 35 fr. (étranger 45 fr.) abonnement réduit
aux cinq numéros de l'émilie incluant
le supplément-livres de la librairie l'Inédite.

A retourner à: *l'émilie*, case postale 1345, 1227 Carouge (GE)

Sur la féminisation du langage

Je n'ai pas de difficulté à comprendre qu'on trouve un peu grosse ma double comparaison de la féminisation du langage à l'apartheid et aux étoiles jaunes, mais elle dit ce qu'elle veut dire: féminiser un titre, c'est faire de la discrimination symbolique. Voilà ce que j'essaie de faire entendre aux jeunes femmes et aux mâles de tout âges. A l'un d'eux qui s'obstinait à me traiter de «professeure», j'ai rétorqué par un «Monsieur le jaunedoyen»; il ne me l'a pas pardonné. Il n'est pourtant pas plus dévalorisant d'être Asiatique que d'être femme, mais ce n'est pas pertinent. C'est pourquoi il est discriminatoire de faire une classe à part pour un «jaune-doyen», «une professeureau», «une directeuronne» ou «une» ministre.

Contrairement à l'origine ethno-culturelle ou à la confession, le féminin et le masculin structurent le langage, et des mots tels que «étudiante», «hôtesse», «serveuse» ne choquent personne. Si «ministre» et «doyenne; (mais seulement «de la faculté», pas «de l'humanité» !) posent problème, c'est bien parce que, de nos jours, ces postes sont encore trop rarement occupés par des femmes. Rappelons qu'au Moyen-Age, époque à laquelle femmes et hommes se partageaient les espaces publics et privés, «peintresse», «abbesse» ou «gouverneuse» ne choquaient pas les oreilles.

Sur les «quotas» à l'Université

L'embauche de femmes à l'Université existe depuis longtemps et ne doit rien au mouvement féministe; elle aurait atteint la proportion souhaitable tout naturellement, sans la politique déraisonnable des quotas, qui infériorise les femmes et entretient la médiocrité.

Oui, la politique des quotas sera un jour déraisonnable, lorsque femmes et hommes auront les mêmes chances. En attendant, si on laisse faire la «nature», ce n'est que dans quelques siècles que nous atteindrons la parité dans les postes de professeur-e-s.

Sur l'ordination des femmes

Dans un monde en proie aux transformations aveugles, les institutions conservatrices ont un rôle indispensable. L'école y a renoncé; l'Eglise de Jean-Paul II entend encore l'assurer. Et c'est sagesse. Dans la conjoncture actuelle, en tout cas, ce serait une grosse gaffe que d'instituer l'ordination des femmes. La principale raison théologique que je connaisse contre les prêtresses catholiques, c'est qu'une femme n'est pas un symbole adéquat pour prononcer les paroles sacramentelles «ceci est Mon Corps, ceci est Mon Sang». Mais ma raison contre est plutôt d'ordre sociologique: aussi longtemps que les femmes s'obstineront à réclamer le droit à l'ordination, il faut leur opposer une fin de non recevoir, parce que ce n'est pas une question de droit. Reconnaître ce droit aux femmes, ce serait détruire le sens même de l'institution. Le sacerdoce est une vocation (un appel) et un ministère (un service). Les femmes qui en leur for intérieur se sentiraient appelées, peuvent toujours offrir leurs services là où ils sont bienvenus, à l'Eglise anglicane par exemple, si peu différente de la romaine, au lieu de s'obséder de pouvoir et de s'acharner à saboter la culture catholique.

Il est trop facile de considérer les institutions comme une créature ayant échappé à son créateur. Les institutions sont créées par des hommes pour des hommes (!), et de ce fait, nous pouvons et devons les faire évoluer afin qu'elles soient en correspondance avec les transformations de la société. D'autres institutions s'appuient sur la notion de vocation (par exemple, l'école, l'église anglicane...) sans pour autant estimer que les femmes ne sont pas aptes à ressentir un appel. Ce n'est pas la première fois que l'Eglise catholique se fourvoie dans son conservatisme. Dans 200 ans, peut-être un Pape s'excusera-t-il auprès des femmes?

Sur l'homosexualité

Dans le monde d'aujourd'hui, les homosexuels ne sont plus ni pécheurs, ni criminels, ni anormaux, mais «différents». N'empêche que la question vaut encore d'être posée: est-ce que ces gens différents sont aptes à faire des parents aussi adéquats que les autres?

Si une famille normale est une famille dans laquelle il y a de l'amour, alors tous les enfants issus d'une famille normale peuvent être des parents adéquats. •

1 Nicole Gagnon, *L'Antiféministe*, Ed. Stanké, 1998, 105 p.